

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 27 septembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Chazemais, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 20 septembre 2023

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 23

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DUNEAUD JL, VERMEZ N. (pouvoir à D. COFFIN), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY).

Maitrise d'œuvre – travaux « Espace Mosaïque »

Le Président rappelle que la Communauté de Communes a lancé une consultation pour assurer la maitrise d'œuvre des travaux de l'Espace Mosaïque. La Commission d'Appel d'Offres a examiné les 4 offres reçues et propose de retenir la proposition du cabinet H & N à Vichy dirigé par Mr Rémy Nicolaon en raison de ses compétences, son approche méthodique et le montant de ces honoraires inférieur aux autres cabinets d'architecture.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu :

- ✓ décide à l'unanimité d'accepter l'offre de Mr Rémy Nicolaon pour un montant d'honoraires de 30 000 € HT,
- ✓ autorise le Président à signer l'acte d'engagement correspondant.

Pour copie conforme,
Huriel, le 3 octobre 2023
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

